

5. Etude des saturations visuelles depuis la D105 entre Moissac et Châtenet

Choix du point d'analyse

Le tracé de la D105 permet de relier Saint-Vincent-la-Châtre au tracé de la D948, en direction du sud ainsi que le bourg de Gournay-Loizé, localisé dans le périmètre de l'AER. Traversant des parcelles cultivées étendues, son tracé offre des vues ouvertes sur la campagne environnante, notamment entre deux lieux de vie, comme le point de vue sélectionné.

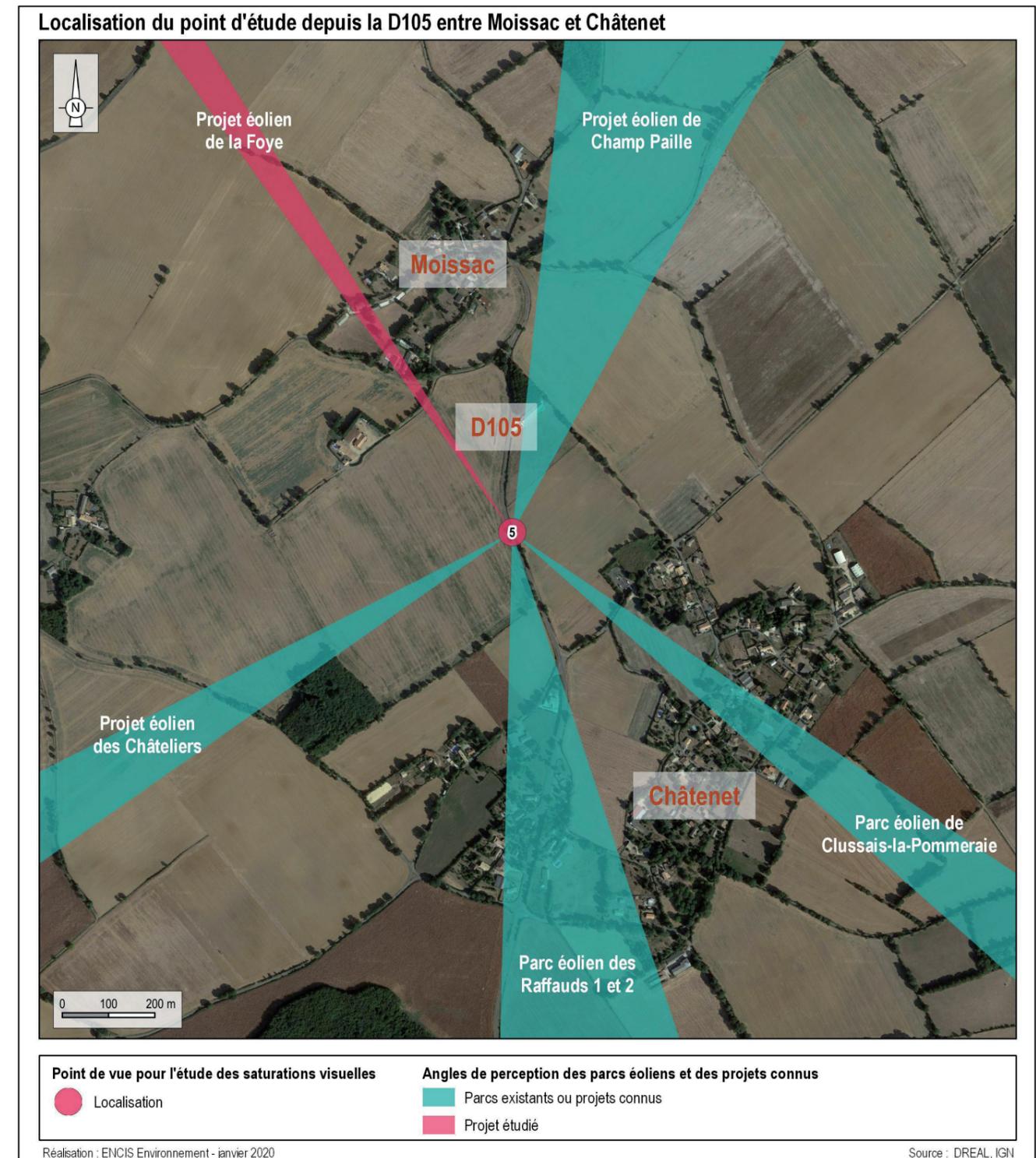
Etat initial

Deux parcs éoliens sont perceptibles, en direction du sud et du sud-est. La présence du parc de Clussais-la-Pommeraiie est assez marquée, notamment du fait de sa proximité avec le point de vue sélectionné. Le parc des Raffauds est plus lointain et sa perception est atténuée par la présence de boisements et de la trame bocagère proche. Environ une éolienne sur deux du parc est visible. En direction du sud-ouest, le parc des Châteliers émerge légèrement au-dessus de l'horizon boisé. Si l'ensemble des éoliennes du projet est visible, leur perception reste atténuée par le relief et la végétation.

Etat projeté

Le projet de la Foye vient s'inscrire dans le plus grand angle initial de respiration visuelle sans éolien, le passant ainsi de $123,7^\circ$ à $98,3^\circ$. Le projet apparaît de manière groupée depuis ce secteur, dans un angle de perception visuelle horizontal peu élevé à $2,3^\circ$. Des effets de superposition de pales d'éoliennes sont visibles. L'implantation reste cohérente depuis ce point de vue et la perception du projet est atténuée par la trame bocagère et de petits boisements visibles au second plan.

Le projet de la Foye a un impact faible en termes de saturation visuelle.



Carte 73 : Localisation du point d'analyse le long de la D105 entre Moissac et Châtenet.